



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 192-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.457

Déposée le : 01.09.2025

Motion de groupe : Oui
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : PS-JS (Weber Hadorn, Ostermundigen) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 04.09.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la sécurité
Classification : -

Quel avenir pour Nevo/Rialto ?

Ratés, explosion des coûts, avenir du logiciel de la police bernoise : qu'en est-il de Nevo/Rialto, ce coûteux projet informatique ?

Le projet informatique Nevo/Rialto était censé rendre la collaboration entre la Police cantonale bernoise et le Ministère public plus efficace, plus moderne et plus uniforme en permettant des échanges par voie numérique entre les deux institutions. Au lieu de cela, nous faisons face à une débâcle sur le plan financier et organisationnel : les coûts sont passés de 13,5 millions de francs à plus de 23 millions de francs, son déploiement a pris un retard considérable et désormais, le risque est élevé qu'un terme soit mis au projet étant donné que le fournisseur central de logiciels, SAP, a fait le choix d'en stopper le développement sur le plan technique. Nous voulons qu'une réponse transparente et complète soit apportée à la présente intervention, vu l'ampleur considérable des fonds publics engagés, dont l'utilisation doit se faire de manière prudente et responsable.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment le Conseil-exécutif prévoit-il d'assurer la fonction de relais entre la police et le Ministère public, qui est urgentement nécessaire ? Des solutions alternatives sont-elles à l'étude ou d'ores et déjà envisagées ?
2. Quelle est l'appréciation du Conseil-exécutif quant à l'augmentation des coûts de Nevo/Rialto, qui est de l'ordre de 75 % ? Quelles mesures ont-elles été prises pour détecter et prévenir à temps une telle explosion des coûts ?

3. Pourquoi les risques liés au développement en interne d'une solution logicielle spécifique au canton n'ont-ils pas été suffisamment pris en compte, en dépit des avertissements émis par le Contrôle des finances cantonal et de la Commission de gestion ?
4. Comment le Conseil-exécutif s'explique-t-il qu'il n'ait été informé de l'arrêt prévu du développement technologique par SAP qu'après la conclusion du contrat avec les fournisseurs ? Quelles garanties contractuelles ont-elles été obtenues en amont ?
5. Quelles sont les conséquences financières et opérationnelles de cet état de fait pour le canton de Berne, notamment si le Ministère public ne déploie pas le système en raison de sa durée de vie limitée ?
6. Est-il vrai que Nevo/Rialto fonctionne bien à la Police cantonale bernoise ou a-t-on également constaté des difficultés dans l'utilisation ou d'autres dysfonctionnements ?
7. Quelle est l'incidence du passage à S4/HANA ? Est-on confronté à de nouvelles incertitudes en ce qui concerne l'exploitation ? À combien les coûts supplémentaires sont-ils chiffrés ? À quelle échéance la police pourra-t-elle utiliser le système ?
8. Comment la continuité et la sécurité des opérations de police seront-elles assurées si le projet Nevo/Rialto se solde par un échec total ? A-t-on élaboré des stratégies de transition ou d'urgence ?
9. Comment le Conseil-exécutif entend-il éviter à l'avenir que le canton de Berne soit le seul utilisateur d'un système aussi coûteux, avec des coûts subséquents impossibles à chiffrer ?
10. Quelles leçons le Conseil-exécutif tire-t-il de ce projet pour éviter à l'avenir d'en arriver à de telles dérives au cas où d'autres projets informatiques seraient lancés dans d'autres Directions ? Envisage-t-on d'introduire un contrôle de projet externe indépendant ?

Motivation de l'urgence : la conférence de presse de la Police cantonale bernoise et de la Direction de la sécurité a eu lieu le 7 août 2025. Il est prévu que de plus amples informations soient communiquées à l'automne. Or, pour le groupe PS-JS, il n'y a pas une minute à perdre, car dès la fin de l'année 2025, le système Nevo/Rialto ne sera plus soutenu d'un point de vue technique.

Destinataire
– Grand Conseil